



bulletin de liaison

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MORGAT

Siège social : Port de Morgat - 29160 CROZON

N° 2 - Mai 1994

Association Loi 1901 - Rédaction - Publicité - Annonces : Port de Morgat



CROZON FUEL SERVICE

Livraisons rapides 6 J / 7

**ENTRETIEN - DEPANNAGE
RAMONAGE**

NETTOYAGE DE CUVES

CONTRAT FIOUL et ENTRETIEN

☎ 98.27.03.56



La Flambée **MORGAT**

*Vue panoramique sur plage et port
Crêperie citée au guide du Routard
depuis 92*

NOUVEAU

**Pizzeria - Frites
et Spécialités de moules**

USHIP

N° 1 ACCASTILLAGE

• ELECTRONIQUE

• VETEMENTS

• DECORATION MARINE

A. LE COUTEUR MARINA-SHOP

• BREST - Tél. 98.02.49.02
Rue A. Colas - Moulin-Blanc

• CAMARET - Tél. 98.27.95.90
15 juin au 15 septembre

PFA

Jean MEILLARD
IROISE-ASSURANCES
Agent Général

**Votre Spécialiste
Assurances Plaisance
vous propose
le nouveau contrat
« Spécial Plaisanciers » :**

ALIZES CROISIERE

*Postez dès maintenant la demande
d'information incluse dans la revue*

Exemple :

Un navire à moteur, diesel, de 1994,
d'une puissance de 50 CV et d'une
valeur à neuf de 250.000 Frs, séjournant
à terre plus de 6 mois.

Cotisation T.T.C. : 1.875 Frs / an

Garantie : Responsabilité civile, dommages, vol, incendie...

IROISE ASSURANCES **Jean MEILLARD**

**30, rue Alsace Lorraine
29160 CROZON
Tél. 98.27.01.75
Fax 98.27.23.49**



LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 1993 s'annonçait sous les plus lugubres auspices (financièrement parlant), compte-tenu des frais d'aménagement de notre local, de la nouvelle présentation du bulletin de liaison... Mais une poignée de bénévoles a su, par la qualité de son labeur, réduire les coûts des travaux tandis que notre Président multipliait le nombre d'annonceurs, ce qui, avec l'aide de l'imprimeur, permettait de sortir un bulletin bien plus attrusif sans surcharge pour nos finances.

Il faut ajouter aussi que le nombre d'adhésions est passé de 78 en 1992 à 107 en 1993 dont 29 nouveaux et que 1994, avec 101 adhésions dont 18 nouveaux à la date du 1^{er} Mai, nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité... et d'autres projets en tête.

SÉCURITÉ

Un soir de printemps dernier, un bateau rentrant à Morgat aperçoit un voilier dérivant vers la jetée, voiles fassillantes, avec seulement un enfant à bord... L'enfant dira que son père est tombé à la mer et qu'il lui a lancé un gilet... Des recherches ont été immédiatement organisées mais la baie est vaste et il était impossible d'avoir une idée du temps écoulé depuis la chute à la mer du père. On peut facilement imaginer le désespoir du père voyant le bateau s'éloigner avec sa fille absolument incapable de faire quoique ce soit si ce n'est de jeter à l'eau le gilet qui dérivera loin de lui. Mais le plus terrible est, très certainement, le sort de cette gamine qui a vu son père tomber à l'eau et s'éloigner à tout jamais sans qu'elle puisse faire quelque chose ou appeler quelqu'un !

Peu de temps après, le sémaphore du Toulinguet apercevait un corsaire, avec une personne à bord qui avait l'air désespéré. Les secours découvrirent que le propriétaire du bateau, le seul à en connaître la manœuvre, était tombé à la mer et avait disparu.

Cette année, notre camarade Jean-Yves Uguen, l'ancien Président des Plaisanciers du Moulin-Blanc, a disparu en rentrant à son bord. On a retrouvé son corps du côté de l'Île Ronde quelques semaines plus tard. Il semble qu'il ait glissé sur le ponton et soit tombé à l'eau en voulant brancher un câble électrique.

Ces trois malheureux exemples devraient nous faire réfléchir à ce qui pourrait nous arriver quand nous sommes seul à bord, mais aussi aux risques que l'on fait courir à des passagers s'il n'y a pas, au moins, deux personnes expérimentées à bord.

Je terminerai en attirant l'attention de chacun sur le nombre élevé de vies qui sont perdues lors de va-et-vient en annexe, un gilet de sauvetage n'est tout de même pas si encombrant !

Louis Verveur

**Nous remercions nos généreux donateurs
qui nous ont permis de réaliser ce bulletin,
et prions nos sociétaires de leur réserver
la faveur de leurs achats**

Imprimerie Edigraphic - Crozon - 98.26.17.17

EDITORIAL

Chers amis,

La mer est en danger. Au fil des années, nous constatons une dégradation très importante par la pollution. Il est nécessaire que tous les utilisateurs du milieu marin en prennent conscience. Les plaisanciers doivent impérativement donner l'exemple :

- Ne jetez plus par dessus bord les déchets de toutes sortes, qui, de plus, se retrouvent sur les plages. Ayez à bord des sacs poubelles.

- Attention à la qualité des peintures anti-fooling.

- Ne jetez pas à la mer vos huiles de vidange.

Tout cela paraît évident, mais hélas ce n'est pas toujours le cas.

Nous ne sommes cependant pas les seuls responsables de la pollution qui vient aussi de la terre.

Vous avez pu remarquer, pour ceux qui font de la pêche, que le milieu marin se dépeuple, que des espèces se font de plus en plus rares. Aussi, je vous demande de respecter les tailles des poissons, ne faites pas de razzia, il faut sauvegarder la vie aquatique, afin que nos enfants et nos petits-enfants puissent eux aussi profiter de la pêche-plaisance.

Vous avez été tenu informés des problèmes de la pêche professionnelle, aussi, je vous demande de respecter leurs lieux de travail, ne mouillez pas vos palangres au milieu de leurs filières. Il en est de même pour vos filets et casiers : c'est leur gagne-pain. Ne leur compliquez pas la vie, d'autant plus qu'ils sont toujours là lorsqu'un plaisancier est en difficulté.

Pour ceux qui font de la pêche à pied, n'oubliez pas que c'est au bord que se développe la vie aquatique, faites que les criques et les grèves ne ressemblent pas à un chantier de terrassement après votre passage.

La vie aquatique (faune et flore) doit être respectée et sauvegardée, tous les amoureux de la mer doivent le comprendre.

Soyez des gens de mer responsables.

A bientôt.

Bien amicalement,
votre président
Jacques Leblais

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Dans quelques jours, nous aurons le plaisir de nous rencontrer, sur les pontons, ou plus particulièrement dans notre local. Comme l'année dernière, une permanence sera assurée tous les matins de 10H à 12H pendant les mois de Juillet et Août, sauf le dimanche.

Si vous avez à passer des annonces, un panneau spécial sera fixé à gauche de l'ensemble vitré, gratuit pour les membres de l'Association, 20 Frs pour les non membres.

Comme l'année dernière, notre local sera l'antenne promotionnelle de la S.N.S.M. Vous pouvez donc retirer la carte de membre de la S.N.S.M. et également passer commande d'articles vendus à son profit.

Les réunions du bureau ont lieu maintenant à date fixe, à savoir le premier samedi des mois pairs à 17H30 l'hiver et à 18H l'été. Si vous avez des questions à poser, vous pouvez le faire en téléphonant au siège de l'Association : 98.26.29.03 ou par courrier.

Suite à la demande de quelques membres, nous avons joint à la lettre de liaison un bulletin d'adhésion. Cette façon, qui évite le découpage, a été bénéfique : nous avons eu plus de réponses et également une meilleure connaissance des adresses. C'était une bonne idée.

Les pêcheurs plaisanciers demandaient depuis environ deux ans que l'Association se penche sur le problème d'implantation d'épaves afin de former un ou plusieurs bases de pêche. Nous avons pris bonne note.

Monsieur Pascal Quinaou, présent à la dernière assemblée, a eu la gentillesse de nous communiquer un document concernant le suivi biologique du Récif du Porto à Mimizan dans les Landes. La lecture de ce document nous a permis de constater qu'il était possible de réaliser un récif artificiel sans épaves, mais avec des matériaux.

Une commission d'étude a été créée afin de déterminer l'implantation de ce récif en fonction des fonds marins, des courants, de la houle. Sera également à déterminer les matériaux à mettre en œuvre. Votre Président s'est mis en rapport avec le Président de l'ADREMCA, association qui a réalisé le récif du Porto, qui le gère, le surveille et assure le suivi biologique.

Nous avons donc constitué un dossier qui a été remis aux différentes administrations concernées, en tout premier lieu aux Affaires Maritimes de Douarnenez, à la Marine Nationale, aux pêcheurs professionnels etc.

Les premières démarches semblent ne pas rencontrer d'oppositions majeures. Malgré tout, il reste beaucoup à faire et d'accords officiels à obtenir.

Il est possible qu'une grande entreprise participe à cette réalisation.

Reste à déterminer le coût financier dû aux transports, à la mise en place, l'assemblage et la fixation sur les fonds marins.

L'implantation retenue par la commission est latitude Nord 48°12.23, longitude ouest 04°28.57 par un fond de 17m50 à 19 m.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du dossier.

Vous avez pu constater ou lire dans la presse les méfaits de la dernière tempête du début Avril. Il y a eu beaucoup de casse, les pontons ont beaucoup souffert.

Le bureau, réuni à l'unanimité, a fait part par voix de presse de son profond mécontentement. En effet, la houle rentre dans le port et à chaque coup de vent ou tempête le port souffre terriblement et il y a de la casse. Il serait peut-être bon de faire une bonne fois les travaux nécessaires, cela coûterait peut-être moins cher que réparer tous les ans.

Nous payons des taxes d'amarrage fort chères et demandons en échange la sécurité pour nos bateaux.

Nous avons demandé la réfection de la chaussée de la digue et ce n'est pas du luxe.

Nous avons rappelé à Monsieur l'Adjoint au Port ses promesses concernant le revêtement du parking plaisanciers, prévu pour cet été.

Nous avons demandé que l'échelle donnant accès au ponton ravitaillement carburant, soit équipée d'une main courante dépassant de 1 mètre le bord du quai, comme conforme à la sécurité.

Cette année, l'Association organise un concours de pêche en mer, mais attention, nouvelle formule. Ce concours est prévu le 16 Juillet. Départ à 7H, retour à 12H, pesée à 12H15. A 13H15 déjeuner en commun. Les épouses et amis peuvent et doivent participer. La remise des prix est prévue à 15H. Il est prévu un premier prix important, puis un deuxième prix, etc. Chaque bateau recevra un prix. Un prix spécial pour le plus gros poisson, également un prix spécial au poisson le plus long. Le gros lot, un trémail, sera tiré au sort entre tous les participants. Des détails vous seront fournis par tracts ou au local.

L'Assemblée Générale est prévue le Samedi 16 Juillet à 18H, le même jour que le concours de pêche.

La journée de sécurité est prévue le Lundi 8 Août. Elle prend chaque année de l'importance. De nouvelles attractions, de nouvelles démonstrations tant sur terre que sur mer sont prévues, de nombreux stands et cars publicitaires seront sur place. Toutes les administrations seront représentées ainsi que FR3 Iroise. Des informations seront fournies par affiches et tracts.

Vous avez pu le constater, le bulletin a 4 pages en plus, nous souhaitons faire encore mieux pour qu'il devienne plus technique, donnant plus d'informations sur la navigation, la vie aquatique, les bateaux et leurs équipements, etc.

L'Association essaie de faire toujours mieux et va de l'avant, en ayant comme but la défense de vos intérêts.

DERNIERE HEURE

Ce jour 17 Mai, les trous de la chaussée de la digue sont bouchés par du béton. Les travaux du parking doivent commencer le Mardi 24 Mai



LES SAUVETEURS EN MER

NOUVELLES DE LA S.N.S.M.

LES SAUVETEURS SONT PLUS DE 5000

Les Sauveteurs en mer sont toujours aussi nombreux. Ils sont motivés par la passion de la mer, l'altruisme et la générosité.

Implantées le long des côtes métropolitaines et celles des D.O.M., les 250 Stations S.N.S.M. comptent :

- 3.500 Sauveteurs en mer, marins confirmés, bénévoles, d'origines diverses (Pêche, Marine Nationale, Marine Marchande, Plaisance), prêts à appareiller.

- 1.000 responsables qui gèrent, encadrent et recueillent les fonds nécessaires au fonctionnement des Stations : délégués départementaux et adjoints, présidents et secrétaires, trésorier des Stations, directeurs et formateurs des centres de formation.

- 1.100 sauveteurs saisonniers volontaires formés à la surveillance des plages dans les 26 centres de formation de la S.N.S.M. par 300 instructeurs bénévoles. Ils surveillent les plages, l'été à la demande des Maires. Leurs qualifications de nageurs-secouristes-réanimateurs sont attestées par des brevets d'Etat.

Les sauveteurs en mer sont disponibles et appareillent généralement dans le quart d'heure qui suit l'alerte.

Ils sont compétents et ont une grande pratique de la côte dont ils connaissent les courants, les écueils et les dangers.

Ils sont courageux et interviennent par les mers les plus dures.

Le bénévolat des sauveteurs en mer est une tradition. Il est la meilleure et la moins onéreuse des réponses aux questions de sauvegarde des vies humaines dans la zone côtière (jusqu'à 20 milles en mer).

LA FLOTTE DE LA S.N.S.M. AU 1^{ER} JANVIER 1994

• Canots tous temps	39
• Vedettes de 1 ^{ère} Classe	28
• Vedettes de 2 ^e Classe	46
• Vedettes de 3 ^e Classe	24
• Vedettes légères	17
• Vedettes d'Instructicon	4
• Canots pneumatiques	470



LE BILAN 1993

• Personnes secourues	11.169
dont véliplanchistes	2.302
• Bateaux assistés	3.060
• Personnes sauvées d'un danger réel	707

Ainsi depuis 18 ans, la S.N.S.M. a épargné 14.000 vies humaines et assisté 55.000 bateaux.

750 personnes doivent leur vie aux Sauveteurs en Mer chaque année.

LES MOYENS DE SAUVETAGE

En 1992, sur l'ensemble national, les moyens maritimes de sauvetage mis en œuvre se répartissent, en temps d'intervention, de la façon suivante :

- S.N.S.M.	41%
- Navires sur Zone	17%
- Marine Nationale	15%
- Pompiers	11%
- Gendarmerie Nationale	4%
- Privés	4%
- Douanes	2%
- Ministère de la Mer	2%
- Divers étrangers	2%
- Police-C.R.S.	1%
- Pilotage	1%

LA S.N.S.M. A BESOIN DE VOUS !

« En mer vous avez besoin d'eux, A terre, ils ont besoin de vous ! »

Si, traditionnellement, l'aide des collectivités publiques est acquise à la S.N.S.M. et représente un peu plus de 50% de ses ressources, les adhésions, les dons et legs, les partenaires privés doivent assurer

pratiquement la moitié du budget qui est de l'ordre de 54 millions de francs.

L'importance de ce budget s'explique par la nécessité pour la S.N.S.M. d'assurer le renouvellement de sa flotte au rythme annuel de 3 à 4 canots tous temps (3,6 MF l'unité) ou vedettes de 1^{ère} Classe (2,3 MF) et à 4 à 5 vedettes de 2^e Classe (1,25 MF). Ce qui représente un investissement annuel de l'ordre de 17 à 19 millions de francs.

Il faut aussi :

- moderniser les bateaux dont les structures doivent permettre l'accueil et la réanimation des victimes et comporter de nouveaux équipements de navigation et de localisation des naufragés.

- financer la création de Stations pour donner une réponse efficace à l'accroissement de la fréquentation du littoral.

- subvenir aux frais de fonctionnement des Stations, particulièrement pour l'entretien, les sorties d'entraînement ou les recherches vaines.

10.000 des 700.000 Plaisanciers battant pavillon français soutiennent déjà la S.N.S.M.

— **ET VOUS ?** —

EQUIPEZ LES SAUVETEURS EN ADHÉRANT

- Membre adhérent : 100 F
- Membre donateur : 250 F

Pour tous renseignements, votre vice-président Claude Galtar est à votre disposition : Bureau de l'Association des Plaisanciers, Port de Plaisance de Morgat 29160 CROZON.

Affaires Maritimes - Quartier de Camaret - Statistiques 1993

Population de Camaret : 2593 habitants

Population de Crozon : 8060 habitants

La population des gens de mer pour le quartier de Camaret se décompose de la façon suivante :

Marins actifs	257
Marins	19
Marins inactifs.....	0
TOTAL MARINS	276

Marins long court.....	19
Marins cabotage.....	31
Navigaton côtière.....	11
Grand large.....	17
Pêche large.....	88
Pêche côtière.....	11
Petite pêche.....	59
	236

Inscrits Morgat.....	72
Inscrits Camaret.....	204
	276

Inscrits pêche.....	175
Inscrits commerce.....	61
Inscrits indéterminés.....	40
	276

Le nombre de pensionnés est de 1070 dont 605 veuves et orphelins.

La plaisance se décompose comme suit :

Bateaux de — de 2 TX	: 3402
Bateaux de + de 2 TX	: 805
Total inscrits Camaret	: 4207
Nouvelles immatriculations	: 57

Il a été fourni 425 autorisations de pêche sous-marine.

Actes de vente :

Pêche	: 0
Plaisance	: 145
Commerce	: 2

Pêche - Criée Camaret

344.416 kg pour 9.307.559 Frs,
soit prix au kg moyen : 27,02 Frs

Espèces débarquées :

Poissons	328.696 kg	pour	6.424.627 Frs
Crustacés	445.073 kg	pour	6.090.418 Frs
Coquillages	428.123 kg	pour	1.321.355 Frs
Mollusques	9.318 kg	pour	147.219 Frs
TOTAL	1.211.210 kg	pour	13.983.619 Frs

Armement station :

Navires armés en pêche	: 35
Navires armés en commerce	: 3
Immatriculés pêche	: 47
Commerce	: 9
Navires pêche large	: 8
Navires pêche côtière	: 5
Navires petite pêche	: 22
Navires navigation côtière	: 3

Rattaché à Morgat Navires

1 pêche large
2 pêches côtières
7 petites pêches
comprenant 21 marins embarqués

*Nous remercions les Affaires Maritimes
pour ces renseignements fournis.*

**LIBRAIRIE
PAPETERIE**

Au Parchemin

7, rue de Reims
CROZON
Tél. 98.27.06.05

SARL André LE BRETON

Accastillage - Entretien - Réparation
Gardiennage
Mise à l'eau
Moteur Mercury

88, bd. de la France Libre
CROZON-MORGAT - Tél. 98.27.02.19

**Caves
St-Vincent**

Pierre GOALES

VINS FINS

1, bd. de la France Libre
CROZON
Tél. 98.27.10.47



PECHE - CHASSE - PLONGEE

44, rue Alsace Lorraine (face poste)
CROZON - Tél. 98.26.24.48

OUVERT TOUS LES JOURS

- **PECHE**
canne, moulinet, accessoire
- **PLONGEE :**
vente, location
- **BATEAU :**
matériel de sécurité, peinture, sondeur...
- **VETEMENTS DE MER**

PORT DE PLAISANCE DE MORGAT - STATISTIQUES

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

Année	Nombre de places	Places à l'année	Places 1 mois ou +	Places Visiteurs (1)	Bateaux Résidents (2)	Visiteurs	Nombre de nuits	Personnes jours	Recettes Visiteurs (TTC)
1976	305	150	105	30	255				
1977	325	195	70	30	265				
1978	340	210	65	30	275				
1979	390	180	140	40	310				
1980	390	305	110	40	415				
1981	430	295	125	45	420				
1982	435	285	140	45	425	1345	2457		
1983	435	305	145	45	450	1531	2619		
1984	465	335	130	45	480	1726	2669		
1985	515	330	140	50	470	1368	2241		9.329,79
1986	525	345	150	50	490	1399	2875		123.250,80 ^③
1987	525	347	128	50	475	1358	3415	7114	90.680,16
1988	525	332	118	50	450	1216	4103	8022	160.580,16 ^③
1989	505	355	117	50	472	1389		9740	150.866,59
1990	505	372	124	50	484	1141	3683	8210	161.663,95
1991	529	384	96	50	480	2916			178.425,82
1992	550	395	115	50	510	1344	3516	7720	195.200,75 ^③
1993	584	436	84	50	520	1117	2810	6420	162.239,15

(1) d'une journée ou plus

(2) total bateaux : + de 3 semaines + mois + à l'année

(3) Douarnenez 86 - 88 - 92

Visiteurs en 1993 : Nombre de bateaux

Nationalité								TOTAL
	F	GB	B	NL	D	IRL	AUTRES	
Mois								
Avril	18	6	1					25
Mai	39	12				1		52
Juin	45	43	1	1		3	Portugal : 1 Suède : 1	95
Juillet	229	97		9	4	8	Suède : 1 U.S.A. : 1	349
Août	413	110	4	11	3		U.S.A. : 2	543
Sept.	41	11		1				53
TOTAL	785	279	6	22	7	12	6	1117
En %	70,28	24,98	0,53	1,97	0,63	1,07	0,54	

TOTAL : 1117

Français : 785 = 70,28%

Etrangers : 332 = 29,72%

Visiteurs en 1993 : Nombre de personnes en journées

Nationalité								TOTAL
	F	GB	B	NL	D	IRL	AUTRES	
Mois								
Avril	221	33	10					264
Mai	237	105				5		347
Juin	203	172	4	3		13	Portugal : 9 Suède : 4	408
Juillet	1392	539		39	31	60	Suède : 32 U.S.A. : 3	2096
Août	2384	765	22	52	22		U.S.A. : 12	3257
Sept.	43	13		2				58
TOTAL	4480	1627	36	96	53	78	60	6430
En %	69,68	25,30	0,56	1,50	0,82	1,21	0,93	

TOTAL : 6430

Français : 4480 = 69,68%

Etrangers : 1941 = 30,32%

Le Centre de Plongée I.S.A.

CROZON-MORGAT : LES LOGICIELS FONT SALLE COMBLE



L'année dernière, le Centre de Plongée ISA a encore innové en mettant à la disposition des plongeurs en formation technique une salle équipée de huit micro-ordinateurs qui leur ont permis de tester, de compléter et d'améliorer leurs connaissances. A partir de la batterie de logiciels développés par "Dive +", tels que Tabdive, Phydive, Pbdive, Spidive, Test 1 et 2, Pbmmono 1 et 2, complétés par d'autres, comme "PC Humain", un logiciel de physiologie particulièrement performant.

Résultat : la salle informatique est restée occupée du matin au soir par des plongeurs préparant tous les niveaux (les logiciels sont adaptés aux préparations du niveau 1 au capacitaire niveau 4). Au retour de leurs plongées, les stagiaires se dirigeaient vers la salle informatique pour compléter leurs connaissances, ou utiliser les logiciels de travail des tables de plongée. L'enseignement théorique, pour les plongeurs préparant le niveau 1, se faisait en grande partie sur les "micros". Pour les autres formations, ces der-

niers étaient utilisés comme banque de données à la disposition des stagiaires, y compris pour la préparation du moniteurat.

En ce qui concerne les examens théoriques, ceux du niveau 1 ont eu lieu presque intégralement sur "micro" tandis que ceux de niveaux 2, 3 et 4 se sont déroulés de façon classique pour des raisons réglementaires.

A noter que les stagiaires, se sentant en retard de connaissances par rapport à leurs camarades, utilisaient davantage la salle, ce qui leur permettait un rattrapage discret.

Pour l'encadrement, cette salle fut un outil permanent d'évaluation des connaissances des stagiaires et elle leur a permis d'obtenir d'excellents résultats. L'expérience ayant largement fait ses preuves, le centre ISA la reconduit évidemment cette année...

Renseignements :
Centre de plongée ISA, BP5,
29160 Crozon-Morgat,
tél. 98 27 05 00,
fax 98 26 25 76.



La bonne humeur est toujours au rendez-vous de Crozon.

RETRO-BULLES 94

Ce stage, maintenant bien connu des nostalgiques mais aussi des amateurs d'équipements d'avant-garde, aura lieu cette année du 26 au 29 mai et se terminera, comme le veut la tradition, par la toujours chaleureuse "journée des anciens".

Deux autres stages rétro-bulles lui succéderont, l'un du 30 juin au 2 juillet, l'autre du 29 août au 1^{er} septembre. Parmi les équipements que les stagiaires pourront essayer figu-

rent un scaphandre "pieds lourds" Piel 3 boulons, des équipements shallow water Miller Dunn types 1, 2 et 3, un équipement Ludion Comex, une casque bulle Lama, etc. Cette année, les fabricants de matériel de plongée permettront aux stagiaires - qui passent tour à tour d'un atelier "pieds lourds" à un atelier moderne - d'utiliser les équipements dernier cri.

Centre de plongée ISA, Port de Plaisance, 29160 Crozon-Morgat, tél. 98 27 05 00 et



PRESSING DE CROZON

Service rapide et soigné
Talons et ressemelage express
CLEFS MINUTE

23 rue de Poulpatré
29160 CROZON
☎ 98 27 06 38

Ouvert sans interruption de 9h à 19h
Fermé le lundi



CRÉDIT AGRICOLE

DE LA PRESQU'ILE DE CROZON

5 AGENCES A VOTRE SERVICE

CHANGE, DISTRIBUTEUR
PLACEMENTS - PRETS

Renseignez-vous... 98.27.05.95

PRESSE

Marquage électronique des poissons : récompense 25 livres

Des chercheurs britanniques, travaillant dans le domaine de la pêche, vont lâcher un petit nombre de poissons marqués au moyen de nouvelles marques distinctives électroniques. Elles serviront à enregistrer des informations importantes sur les déplacements des poissons.

Il est essentiel qu'un nombre aussi élevé que possible de ces

marques soit récupéré. Les marques et les poissons seront à envoyer par la poste à l'adresse suivante : Ministry of agriculture, fisheries and food, directorate of research, fisheries laboratory Lowestoft Suffolk, NR33 ont, England. Une récompense de 25 livres (200 F) sera remise à chaque expédition de marquage.

12 000 places aux principaux pontons Le poids de la plaisance mal connu

Les trente-deux principaux ports de plaisance de Bretagne sont rassemblés depuis un an et demi dans une association. Ses responsables, réunis à Port-la-Forêt, ont décidé d'adresser un questionnaire à l'ensemble des partenaires concernés, pour mieux appréhender les retombées de la plaisance dans l'économie régionale.

De Cancale à La Roche-Bernard, un peu plus de 12 000 bateaux peuvent s'amarrer aux pontons des plus importants ports de plaisance breton. Et 3 000 autres le sont à des bouées. « Mais, en dehors des nôtres, il existe une foule de petits ports pour lesquels nous ne disposons pas de données chiffrées », souligne Yannick Michel, élu brestois président de l'association. Il y a aussi un certain nombre de mouillages qui échappent à tout contrôle. On ne sait donc pas l'importance réelle de la plaisance dans l'économie bretonne.

Un questionnaire, avec la réactualisation d'études menées en particulier dans le Finistère et le Morbihan, devrait permettre d'y voir plus clair. La Fédération des industries nautiques de Bretagne et des Pays de Loire va s'associer à cette démarche.

La fin des équipements lourds

Son but est, bien entendu aussi, de développer les besoins futurs en matière d'accueil de ba-



Sur le littoral sud, avec un millier de places, Port-la-Forêt fait le plein.

teaux sur le littoral breton. Et les aménagements envisageables.

« Les gros équipements lourds ne sont plus d'actualité », commente à ce sujet Henry Bacchini, président de la Ligue de Bretagne de voile. Aujourd'hui, il y a d'autres priorités pour les collectivités qui, d'ailleurs, auraient de plus en plus de mal à trouver des finances pour de tels projets. Il s'agit donc de parvenir à mieux faire, avec ce qui existe déjà.

Autrement dit, il y a à assurer une meilleure rentabilité de Trébeurden où, à quelques dizaines près, sept cents places sont disponibles. Saint-Quay-Portrieux, autre port en eau profonde inauguré en juillet 1991, peut aussi mieux faire. La fréquentation an-

nuelle de ses 930 places approche les 60 %. Et, de mai à juin, la clientèle est pour moitié anglaise. « C'est elle, en particulier qui nous intéresse », ajoute Henry Bacchini.

Sur les autres sites, on songe surtout à améliorer ou adapter les équipements existants. Ainsi Roscoff envisage de transformer son port du Blosson qui accueille les ferries, pour faire de la place à 350 navires de plaisance et à ceux de la pêche. Concarneau concède aussi un projet de ce type derrière sa ville close. Et dans bien d'autres petits ports, sans recourir au bétonnage trop coûteux et... mal accepté, des solutions adaptées existent aussi.

Jean-Charles PERAZZI.

Crozon

Pour Benoît et Jean-Christian, pêcheur est toujours un métier d'avenir Stage pratique sur les fileyeurs à Morgat

Benoît Gildas et Jean-Christian Mazo, deux stagiaires de l'école de pêche de l'Aberwrach, sont en formation pratique pour deux semaines sur le « An-Triskel » de Jean-Denis Rouvrais et le « An Alarc'h » de Bruno-Philippe Boullineau. Même si la pêche connaît de graves problèmes, le métier de pêcheur attire encore des jeunes.

L'école de pêche du Finistère-nord compte vingt-six élèves. Elle prépare le CAP ou le BEP de pêcheur en deux et trois ans. L'école organise des stages pratiques sur des unités de différents types : chalutiers, coquilliers, pelangiers, caseyeurs, fileyeurs. Chaque élève doit embarquer pour apprendre sur le tas toutes les techniques de capture.

Rémy Morvan, enseignant, est venu à Morgat suivre ses élèves.

« Les jeunes apprécient le métier même s'il est moins attractif qu'autrefois. Il est rare aujourd'hui qu'une école garantisse un premier emploi à la fin de la scolarité. Mais nos jeunes, ceux qui sont motivés, trouvent du travail », souligne-t-il.



À Morgat, les pêcheurs encouragent la venue de jeunes dans la profession.

Deux Presqu'îles

Benoît Gildas, 16 ans, de Morgat, a été encouragé par Denis Rouvrais, pour s'orienter dans cette filière. Pourtant il n'a au-

cuné attaché familiale dans le métier. « Mes copains de classes m'envient », indique-t-il ; son collègue, J-Christian Mazo, de Camaret, 17 ans, vient d'une famille de pêcheurs. Tous deux prati-

quent la pêche au filet dans la baie de Douarnenez, c'est une pêche traditionnelle où sole, carrelet, merlan, barbu sont abondants à cette époque.

OISEAUX MARINS

Les habitants des côtes et des falaises

Au cours de vos sorties en mer, soit en petites croisières, soit en pêche plaisance, vous longez les côtes. Il vous arrive d'observer de nombreux oiseaux marins. Apprenez à les identifier. Mieux les connaître, c'est mieux les protéger. Ils sont la vie de nos côtes et de nos falaises.

Si vous récupérez un oiseau marin blessé ou mazouté, contactez la Réserve de l'Île Grande à Plomeur-Bodou, téléphone 96.91.91.40 qui assure la prise en charge du transport et les suivis.

Nous tenons à remercier la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère pour la documentation fournie.

Nous remercions également les auteurs Monsieur François de Beaulieu, Monsieur Jean-Louis Le Moigne pour les photos, Monsieur Jacques Hamon auteur des dessins du livre « Oiseaux de Mer », édité par Chasse Marée - Ar Men. Félicitations pour ce livre remarquable.

Amis plaisanciers, vous qui êtes des amoureux de la nature, cet ouvrage vous est particulièrement destiné.

Le guillemot de Troïl

Le guillemot (en breton, *poc'ban*, *ero beg-sardin* ou *ero beg-pik/bir*, c'est-à-dire oiseau au bec pointu ou long, à la différence du pingouin *ero beg-plat*, et *ane de mair* dans les îles Anglo-Normandes) ne fait pas de nid, mais occupe une corniche dans une falaise (les habitants des îles écossaises hier, comme les ornithologues aujourd'hui, savent qu'en aménageant et en nettoyant les corniches, on facilite la nidification). La pointe de l'œuf énorme (100 grammes, 8,5 centimètres de long) repose sur les palmes de l'oiseau qui prend mille précautions chaque fois qu'il passe le relais à son conjoint. Les naissances ont lieu fin mai-début juin. C'est le père qui accompagne le jeune dès que celui-ci a jugé, un beau soir, qu'il était temps de sauter dans la mer. Les guillemots s'éparpillent alors sur le littoral de la Manche (on les nomme *marmelottes* dans la Somme et le Nord) et de l'Atlantique. Ils réapparaîtront furtivement à proximité de leur falaise d'élection dès fin octobre.

Le guillemot est un extraordinaire plongeur puisqu'il atteint des profondeurs de 70 mètres et même, parfois, 150 mètres. Malheureusement, les preuves de ses performances sont souvent trouvées dans les filets de pêche. On estime que, chaque hiver, 6 000 à 10 000 alcidés sont pris dans la seule baie de Douarnez ! "Bête comme un guillemot", dit méchamment un vieux dicton français.

Quand on songe qu'il y eut jusqu'à 600 couples dans les roches de Camaret, quand on imagine qu'il y en avait plusieurs milliers dans les falaises du Cap-Sizun avant la dernière guerre, quand on rêve à la grotte de l'Apothicaire à Belle-Île, ainsi nommée parce que les guillemots y furent (avec les pigeons bisets) parfaitement rangés comme des bocaux vivants jusqu'en 1948, on ne peut que trouver bien maigres les petites colonies qui nous restent. Une quarantaine de couples s'accrochent au Cap-Sizun, vingt-cinq aux roches de Camaret, autant aux Sept-Îles, le cap Fréhel sauvant la mise avec une centaine de niches.



GUILLEMOT DE TROÏL. Œuf aigle. Longueur : 34 cm. Envergure : 62-70 cm. Poids : 700-1 000 g. Caractères distinctifs : mâle et femelle ont le dessus brun foncé à noirâtre du bec (pointu) à la queue, le ventre est blanc. Certains sujets ont un anneau orbital et un filet blanc derrière l'oeil (ils deviennent plus nombreux vers le nord de leur zone de nidification). Les immatures n'ont pas les stries brun pâle sur le flanc que portent les adultes. Première reproduction : 4 ans. Ponte : 1 œuf en mai, incubé 28 à 35 jours. Age maximum connu : 32 ans.

Le pingouin torda

Il y a quelques lignes de Michelet, mêlant dans son rêve pingouins et manchots : "Ces fils aînés de la nature, confidents de ses vieux âges de transformations, parurent, aux premiers qui les virent, d'étranges hiéroglyphes. De leur œil doux, mais terne et pâle comme la face de l'océan, ils semblaient regarder l'homme, ce dernier-né de la planète, du haut de leur antiquité." Ancêtre ?

Il y a un million de pingouins torda au monde, tous dans l'Atlantique nord et ses dépendances. Il s'agit donc d'une petite population, comparée à celle des quatorze millions de macareux. A raison d'un œuf par an, c'est un oiseau qui ne risque pas de proliférer rapidement. Patient ?

Il y a un œuf de pingouin torda dans un tiroir du Muséum avec une étiquette : "Cogneau. Noirmoutier, juin 1903." Touriste ?

Il y avait une quarantaine de couples de pingouins torda (*houad-ber-askel*, c'est-à-dire canard aux ailes courtes, ou pour souligner la forme du bec, *ero beg-plat/tew/togn/karrez/krog/mons*) dans les falaises de Bretagne au début des années 1990. La moitié nichait aux Sept-Îles, dix-sept au cap Fréhel. Les colonies du Cap-Sizun, de Camaret, de l'archipel de Molène, ne sont plus que des souvenirs, comme les 450 couples recensés en Bretagne en 1965. Entêté ?

Il y a un oiseau mazouté sur la plage. Une chance sur dix pour que ce soit un pingouin torda, ce qui est très largement supérieur à la fréquence de cet oiseau en mer par rapport aux autres espèces. Et il ne se consolera pas de savoir qu'une fois sur quatre, l'oiseau mazouté est un guillemot. Comme lui, c'est un plongeur de surface qui a mille occasions de croiser des nappes d'hydrocarbures, alors que tout fous qu'ils soient, les plongeurs de haut vol se gardent bien de s'y précipiter. Suicidaire ?

Il y a en général des restes d'annélides marins, de lançons et des sprats dans l'estomac du pingouin torda. Gourmand ?

Il y a, en mars-avril, les étranges vols ralentis des parades nuptiales. Des falaises qui font vide depuis quelques années du côté de Camaret. Déserteur ?



PINGOUIN TORDA. *Alca torda*. Longueur : 41 cm. Envergure : 64-72 cm. Poids : 500-750 g. Caractères distinctifs : mâle et femelle ont le dessus noir et le dessous blanc, la tête forte avec le bec comprimé latéralement et orné d'une ligne blanche. Les immatures ont le bec moins fort et lisse. Première reproduction : 4-5 ans. Ponte : 1 œuf en mai, incubé 26 à 32 jours. Age maximum connu : 20 ans.



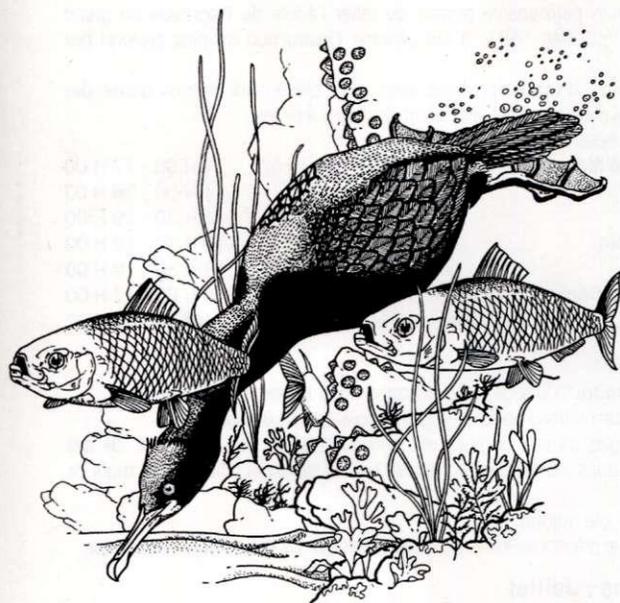
Les cormorans

Parmi les espèces qui ont le mieux mis à profit les politiques de protection à l'échelle européenne, les cormorans offrent une illustration saisissante.

Étymologiquement désigné, dans la majorité de ses noms bretons et français, comme le "corbeau marin", le cormoran a encore du mal à faire admettre qu'ils sont deux. L'un, plus petit et résolument côtier, arbore au printemps une huppe qui aide à préciser son nom; l'autre, plus fort, orné d'une tache blanche à la gorge et au sommet de la cuisse (les marins disaient joliment "il a sa montre sur le côté") préfère fréquenter les eaux douces en hiver et se faire appeler grand cormoran.

Ajoutons que la petite population corse, appartenant à la sous-espèce *Phalacrocorax a. desmarestii* nichant de Gibraltar à la mer Noire, impose même d'admettre qu'ils sont trois.

Environ 5 000 couples de cormorans huppés (soit 5% de l'effectif mondial) se reproduisent et hivernent du Calvados à la Loire-Atlantique. L'île Dumet y accueille, depuis 1978, la colonie la plus méridionale de la façade atlantique française. Il faut rappeler que la France ne devait compter que quelques dizaines de couples au début du siècle, quand les Britanniques eurent la bonne idée de protéger les zones les plus favorables à l'espèce au nord de l'Écosse. Depuis, de proche en proche, les colonies ont essaimé d'îlots abrupts en falaises, voire sur des sites moins favorables quand la pression démographique ne laisse aux jeunes mariés que les corniches et les îles les plus basses. Les oiseaux ne s'éloignent guère, puisqu'ils pêchent de petits poissons près du fond, le long des côtes rocheuses.



Les grands cormorans, qui devaient être rares au XIX^e siècle sur les côtes de France, ont vu leurs effectifs augmenter à partir des années 1950. La conquête de la Bretagne a commencé par une implantation sur l'île des Landes, près de Cancale, en 1970 : 38 nids en 1975 et 180 en 1981. En 1984, l'introduction, probablement due à des pêcheurs inquiets, d'un renard sur l'île, va accélérer la colonisation de nouveaux sites et, l'année suivante, la baie de Morlaix est atteinte. Il y a aujourd'hui près de 2 000 grands cormorans nicheurs en France, dont le quart en Bretagne, un noyau s'étant implanté plus à l'intérieur, sur le lac de Grand-Lieu, de 1981 à 1983, puis définitivement en 1987.

L'explosion démographique des colonies danoises et hollandaises depuis 1975 a soutenu le développement des colonies françaises. En effet, la migration qui amenait dès le mois d'août des grands cormorans d'Irlande, du pays de Galles et du nord-ouest de l'Angleterre sur les côtes bretonnes, a été considérablement renforcée par les oiseaux du nord de l'Europe. Ce sont aujourd'hui, au minimum, quelque vingt mille grands cormorans qui hivernent en France, le quart se concentrant en Camargue.

Les larges palmes des cormorans ne leur servent pas seulement à se propulser sous l'eau, parfois jusqu'à quarante mètres de profondeur; ils les utilisent aussi, en les glissant sous leurs trois œufs bleus, pour faciliter l'incubation. Celle-ci a lieu sur un large nid où s'entremêlent algues et branches. Les poussins apparaissent de fin avril à mi-mai et seront nourris pendant huit semaines au nid puis, pendant un bon mois, sur les reposoirs où ils se rassemblent.

Ce sont des jeunes, capturés dans la nature, qui étaient dressés par quelques sociétés de pêcheurs au Japon et en Chine. Les oiseaux portent une bague au cou et on leur fait déglutir quatre fois sur cinq les poissons avalés. Diverses tentatives de domestication ont été faites en Europe, dont la plus concluante semble avoir été menée en Angleterre par Jacques I^{er}, qui instaura même une charge de maître des cormorans. Mais ces oiseaux ont rendu de bien plus

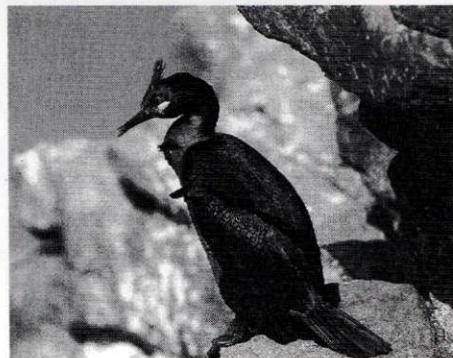
grands services à l'humanité, puisqu'ils sont à l'origine d'une grande partie du guano récolté sur les côtes ouest d'Amérique du Sud, pour fertiliser nos campagnes.

Aujourd'hui, ailes déployées, sombres croix balisant les côtes et les plans d'eau, les cormorans font partie du paysage. Ils montrent l'efficacité d'une protection, à l'échelle européenne, de deux espèces d'oiseaux et de leurs sites de reproduction. Mais ce succès a son revers, et le grand cormoran est devenu le bouc émissaire du mécontentement des pêcheurs et des pisciculteurs (La Fontaine n'écrivait-il pas déjà dans *les Poissons et le cormoran* que "viviers et réservoirs lui payaient pension" ?)

S'il est assez facile de montrer qu'il n'est pas un concurrent sérieux en milieu marin, où il ne consomme que peu de poissons de taille commercialisable, il est plus difficile de calmer le pisciculteur qui a vu débarquer une escadrille sur ses étangs. Il existe bien quelques systèmes d'effarouchement, d'autant plus efficaces que les piscicultures sont de taille modes-



CORMORAN HUPPÉ *Phalacrocorax aristotelis*. Longueur : 65-80 cm. Envergure : 90-105 cm. Poids : 1 500-2 250 g. Caractères distinctifs : mâle et femelle sont presque entièrement noirs à reflets verts huileux, huppe visible de décembre à juin. Les immatures ont le dessus brun et le dessous brun pâle, ils prennent leur plumage adulte au cours du troisième hiver. Première reproduction : 4 ans. Ponte : 3-4 œufs en avril-mai (plus tôt en Corse), incubés 30 à 31 jours. Age maximum connu : 16 ans.



te : tant pis pour les industriels du poisson-farine. Toutefois, le ministère de l'Environnement a décidé de prendre un arrêté retirant le grand cormoran (et le goéland leucophaé) de la liste des espèces strictement protégées...

Les nouvelles techniques de pêche en mer posent un tout autre problème aux naturalistes. Les filets et, plus que tous, les transparents, dits "japonais", sont de redoutables pièges invisibles : on cite le cas de marins retirant jusqu'à dix cormorans huppés des mailles d'un seul filet de ce type. En étudiant les causes de mortalité d'une centaine d'oiseaux porteurs de bagues, on s'est aperçu, en 1982, que 40% avaient été retrouvés dans des filets.



ANIMATIONS DÉCOUVERTE EN PRESQU'ÎLE

Maison des Minéraux

Route du Cap de la Chèvre - Saint-Hernot - 29160 CROZON - 98.27.19.73

C'est l'un des plus beaux musées bretons agissant dans le domaine de la découverte du patrimoine naturel.

La Maison des Minéraux présente en permanence une importante collection minéralogique bretonne ainsi qu'une fantastique salle de minéraux fluorescents. Ses expositions temporaires permettant une découverte originale du territoire armoricain. Si son activité demeure centrée sur la géologie armoricaine, elle offre cependant de nombreuses formules d'animation dans d'autres disciplines : écologie marine, lecture de paysages, etc...

Randonnées pédestres, circuits commentés en car ou en bateau sont adaptés aux scolaires de tous niveaux, aux groupes d'adultes et au grand public.

Groupes sur réservation toute l'année

De Janvier à Mai inclus (sauf le samedi) : 10 H - 12 H et 14 H - 17 H 30

Juin : 10 H 30 - 12 H 30 et 14 H - 19 H

De Juillet à Septembre inclus : 10 H 30 - 19 H

De Octobre à Décembre inclus (sauf le samedi) : 10 H - 12 H et 14 H - 17 H 30

Expositions :

- Les minéraux du Massif Armoricain
- Les falaises de la Presqu'île de Crozon
- Les minéraux fluorescents : Magie des couleurs

Animations : Juillet

Vendredi 8	Le Site de l'Aber Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Lundi 11	La pointe de Dinan et ses environs Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Mardi 12	Le Site du Corréjou Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	14 H 00 - 17 H 00
Judi 14	La pointe de Pen Hir et ses environs Roches et paysages ont une histoire	14 H 00 - 17 H 00
Mercredi 20	Le site de Tromel Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30
Judi 21	De la pointe du Gouin à la pointe de Pen Hir Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Vendredi 22	Le site de l'Aber Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30
Lundi 25	Le site du Veyrac'h Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30
Mercredi 27	Du vallon du Tromel à la pointe de Lostmarc'h Roches et paysages ont une histoire	14 H 00 - 17 H 00
Judi 28	Le site de l'Aber Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	14 H 00 - 17 H 00
Vendredi 29	De la pointe de Pen Hir à la pointe du Gouin Roches et paysages ont une histoire	14 H 00 - 17 H 00

Août

Judi 4	Le site de l'Aber Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Vendredi 5	Le site du Corréjou Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30
Dimanche 7	De la pointe de Lostmarc'h au vallon de Tromel Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Lundi 8	Le site du Veyrac'h Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30
Mardi 9	De la pointe de Pen Hir à la pointe du Gouin Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Mercredi 10	Le site de Tromel Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	14 H 00 - 17 H 00
Judi 11	La pointe de Dinan et ses environs Roches et paysages ont une histoire	14 H 00 - 17 H 00
Vendredi 12	Le site du Veyrac'h Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	14 H 00 - 17 H 00
Mardi 16	De la pointe de Pen Hir à la pointe du Gouin Roches et paysages ont une histoire	14 H 30 - 17 H 30
Judi 18	Du vallon de Tromel à la pointe de Lostmarc'h Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Vendredi 19	Le site de l'Aber Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30

Lundi 22	Le site du Corréjou Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30
Mercredi 24	La pointe de Pen Hir et ses environs Roches et paysages ont une histoire	14 H 00 - 17 H 00
Judi 25	Le site de Tromel Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	14 H 00 - 17 H 00
Vendredi 26	Le site de l'Aber Roches et paysages ont une histoire	14 H 00 - 17 H 00

Septembre

Vendredi 2	La pointe de Dinan et ses environs Roches et paysages ont une histoire	9 H 30 - 12 H 30
Lundi 5	Le site de l'Aber Découverte des falaises et de la vie en bord de mer	9 H 30 - 12 H 30

Prix de la sortie : 50 Frs par personne

Musée de l'école rurale

29560 TREGARVAN - Tél. 98.26.04.72 - Fax. 98.26.06.46

L'histoire de la scolarisation du milieu rural en Bretagne est présentée dans une école bâtie au début du siècle, avec sa salle de classe et ses cours de récréation plantés de tilleuls.

Une exposition permanente permet de relier l'école de Tregarvan au grand mouvement qui, dès 1881, a fait pénétrer l'instruction au plus profond des campagnes.

Dans une salle d'exposition temporaire sont présentées chaque année des éléments qui permettent d'approfondir quelques thèmes.

Groupes sur réservation toute l'année

De Janvier à Mars inclus (sauf le samedi et le dimanche) 14 H 00 - 17 H 00

Avril et Mai 14 H 00 - 18 H 00

Juin 13 H 30 - 19 H 00

Juillet et Août 10 H 30 - 19 H 00

Septembre 13 H 30 - 19 H 00

De Octobre à Décembre (inclus (sauf le samedi)) 14 H 00 - 17 H 00

Vacances scolaires toutes zones (hormis l'été) 14 H 00 - 18 H 00

Exposition :

"L'oeil du maître" L'image de la Bretagne dans les exercices scolaires

Quelles représentations de la Bretagne l'école a-t-elle diffusées ?

Quelles images de ses origines, de son espace, de ses paysages, de ses productions dans les lectures scolaires, sur les tableaux affichés aux murs de la classe ?

Qu'en fait l'école aujourd'hui ?

On tentera de le préciser au travers des documents extraits des collections du musée.

Animations : Juillet

Dimanches 10 - 17 - 24 - 31 : Animation avec instituteur

Août

Dimanche 7 - 14 - 21 - 28 : Animation avec instituteur

Travaux divers tous les jours (écriture à l'encre violette, calcul, dessin), à 15 H organisés par l'équipe du Musée.

Prix de l'animation : Droit d'entrée + 5 Frs par personne

Musée de l'ancienne abbaye de Landévennec

29560 LANDEVENNEC - Tél. 98.27.35.90

Les ruines de l'ancienne abbaye de Landévennec, fondée en l'an 485 par Saint Gwénnole, puis abandonnée à la Révolution, sont aujourd'hui restaurées et continuent à faire l'objet de fouilles archéologiques. Construit à proximité, un musée présente les objets qui y ont été découverts et retrace l'histoire de l'implantation des moines en Bretagne durant le Haut Moyen-Âge : une vie d'ascèse, riche cependant de production artistique, économique et spirituelle. Un long cheminement qui nous conduit à une réflexion sur la pérennité. Une présentation des techniques archéologiques permet au visiteur de mieux comprendre le travail de fouille qui se poursuit sur le site.

Groupes sur réservation toute l'année

De Janvier à Avril inclus (samedi et dimanche) 14 H 00 - 18 H 00

De Mai à Septembre inclus 10 H 00 - 19 H 00

lundi au samedi 12 H 00 - 19 H 00

dimanche et jours fériés 12 H 00 - 19 H 00

De Octobre à Décembre inclus (samedi et dimanche) 14 H 00 - 18 H 00

Vacances scolaires toutes zones (hormis l'été) 14 H 00 - 18 H 00



Exposition :

"Des mains pour le lire"

Lorsque le rouleau (volumen) céda la place au codex, ensemble de feuillets de parchemin cousus ensemble, commença l'art du relieur. Utilisant le cuir, mais aussi le bois, le cuivre, l'argent, l'ivoire et aujourd'hui des matériaux nouveaux, la reliure s'épanouit au sein des monastères dans le Haut Moyen-Age reliant entre eux les folios du manuscrit, elle contribuait aussi à relier l'homme au sacré en enluminant le livre.

Sorties ornithologiques

Denis FLOTÉ - Tél. 98.21.90.69

Juin - Juillet

Découverte des rapaces diurnes des Monts d'Arrée

(Observation, identification, écologie)

Les oiseaux de la nuit (Ecoute, identification, écologie)

Les oiseaux marins nicheurs de la Presqu'île de Crozon

Mercredi 8	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 15	14 H 00	-	17 H 00
Mercredi 22	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 29	14 H 00	-	17 H 00

Les oiseaux d'eau et de rivage pendant la période de nidification en Presqu'île de Crozon

Mercredi 8	14 H 00	-	17 H 00
Mercredi 15	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 22	14 H 00	-	17 H 00
Mercredi 29	9 H 30	-	12 H 30

Les oiseaux marins nicheurs de la Presqu'île de Crozon

Mercredi 13	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 13	14 H 00	-	17 H 00

L'avifaune nicheuse sur le site de l'étang de Kerloc'h en Presqu'île de Crozon

Mercredi 6	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 6	14 H 00	-	17 H 00
Vendredi 8	9 H 30	-	12 H 30
Vendredi 8	14 H 00	-	17 H 00
Lundi 11	9 H 30	-	12 H 30
Lundi 11	14 H 00	-	17 H 00

Août

Observation des oiseaux migrateurs (les oiseaux d'eau et de rivage)

Mercredi 31	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 31	14 H 00	-	17 H 00

Septembre

Observation des oiseaux migrateurs (les oiseaux d'eau et de rivage)

Samedi 3	9 H 30	-	12 H 30
Samedi 3	14 H 00	-	17 H 00
Dimanche 11	9 H 30	-	12 H 30
Dimanche 11	14 H 00	-	17 H 00
Mercredi 14	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 14	14 H 00	-	17 H 00
Mercredi 21	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 21	14 H 00	-	17 H 00
Mercredi 28	9 H 30	-	12 H 30
Mercredi 28	14 H 00	-	12 H 30

Prix de la sortie : Journée : 100 Frs par personne

1/2 journée : 50 Frs par personne

Enfant de - de 12 ans : Demi-tarif

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

PARK AN ARVORIG

PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE

MENEZ-MEUR - 29460 HANVEC

Tél. 92.21.90.69 - Fax. 98.21.92.85



La Gendarmerie Nationale participe à votre sécurité en mer avec d'autres services de l'Etat et la S.N.S.M.

A cet effet, la gendarmerie dispose de canots, plongeurs autonomes, vedettes et hélicoptères.

Le thème général de la campagne de sécurité des loisirs nautiques en 1994, lancée par le Vice-Amiral d'Escadre F. DERAMOND, Préfet Maritime de l'Atlantique, est la solidarité avec les slogans suivants :

« En mer, nous sommes tous solidaires »,

« En mer, la sécurité c'est l'affaire de tous »,

« A la mer, un plaisir peut en gâcher un autre ».

Si la mer représente des dangers, certaines mesures de sécurité sont nécessaires. Une cohabitation des usagers de la mer (plaisancier, professionnel, plongeur, baigneur, véliplanchiste, etc.) est indispensable.

Cela suppose :

• Avant l'appareillage :

- Météo
- Avertissez vos amis
- Remplissez un avis de partance long transit
- Vérifiez l'état de votre embarcation et de tous ses équipements
- Préparez votre déplacement

• En cours de navigation :

- Météo et état de la mer
- Vitesse dans les ports (2 à 3 nœuds) et bandes des 300 mètres (5 nœuds)
- Passez à 150 mètres minimum des bouées plongeurs
- Respectez les couloirs de départ et retour aux plages

• En cas de détresse :

- Faites immédiatement usage de vos signaux de détresse (par intervalle)
- Ne tentez pas de regagner la rive à la nage
- Accrochez vous à l'épave en attendant les secours
- Restez groupés pour être repérés plus facilement

CONSEILS UTILES :

- Aucun rejet à la mer (bouteilles, sacs plastiques, solides ou liquides, etc. et même les pelures. Ceci afin de conserver nos plages propres.
- Le mouillage d'engins de pêche est interdit dans les chenaux d'accès aux ports car cela représente un danger pour la navigation.
- Avant la saison, refaire le marquage des bouées de surface des engins de pêche.

LES PERMIS

En décembre 1993, quelques modifications ont été apportées aux titres de conduite en mer des navires de plaisance à moteur.

- Suppression de la limite de la jauge pour la carte mer
- Conduite accompagnée avec pilote ayant le permis de plus de 3 ans.
- Carte mer, pour une navigation diurne jusqu'à 5 milles d'un abri, sur des navires d'une puissance inférieure ou égale à 50 chevaux.
- Permis côtier (jour et nuit) dans la limite de 5 milles d'un abri, et puissance supérieure ou égale à 50 chevaux.
- Permis hauturier au-delà des 5 milles.

Les anciens permis A-B-C sont toujours valables.

**Le personnel de la Brigade Nautique de Crozon
vous souhaite « bon vent »
et de passer une agréable saison estivale.**

A PROPOS DE QUELQUES NOUVEAUTÉS

Le temps passe, hélas ! et le petit plaisancier commence à être à court d'inspiration. Non pas que le poisson se fasse plus rare. Au contraire, il semblerait que la réduction sensible de la pêche hauturière décidée à Bruxelles (en vertu de quoi, on se le demande) doive profiter aux pêcheurs plaisanciers.

Il est vrai que les prélèvements de ces derniers ont toujours été fortement exagérés. Dans un passé récent, l'administrateur des Affaires Maritimes de Douarnenez disait que le total des plaisanciers lui paraissait peu digne d'être retenu dans des statistiques nationales. Il avait certainement raison.

Après ce préambule, un peu hors-sujet, j'en viens à l'essentiel de l'article d'aujourd'hui. Le matériel évolue, mes frères et nous serions bien bêtes de ne pas en profiter...

Il s'agit d'un tout nouveau nylon, création récente de deux entreprises industrielles. Ses performances sont pour le moins surprenantes. Jugez-en. En 10/100, taille que l'on croyait réservée aux pêcheurs d'ablettes, sa résistance atteindrait 5 kg, en 20/100 elle serait de 10 kg, en 30/100 de 21 kg. Autrement dit, avec une ligne quasi invisible, on pourrait se farcir les grosses bêtes de la chaussée de la Chèvre.

Avec ça, on nous promet encore tout un éventail de qualités apparemment peu conciliables. A savoir aucune élasticité, une résistance parfaite au frottement, aux rayons solaires et aux UV, ennemis n° 1 du nylon des fils de pêche. A ajouter encore une résistance exceptionnelle aux nœuds, proche de 100%, en plus une absence totale de mémoire au vrillage... Le merle blanc en somme...

Toutefois, comme à mon âge on se méfie des nouveautés, j'aimerais savoir si ce fil prodige a été essayé par des collègues et avec quels résultats. En particulier il s'agit d'un fil tressé et je me demande si dans l'eau il est aussi invisible que le prétend la réclame, auquel cas sa

finesse, en dehors de sa résistance, qu'on ne peut nier, ne serait qu'un leurre.

Autre petit inconvénient qui ne saurait nous laisser insensibles, le PRIX. Pour acquérir cette petite merveille, il vous faudra puiser dans l'escarcelle, mes frères... Pour garnir votre tambour de moulinet mer, il faudra prévoir aux environs de 250 Frs. A vous de voir si le jeu en vaut la chandelle. Personnellement, j'ai l'intention d'attendre un peu et de faire la prochaine saison avec le bon vieux nylon classique.

Deux autres petites nouveautés susceptibles de vous intéresser en ce début de saison où l'on pêche surtout à la traîne. La première à l'usage de ceux qui jurent les noms de tous les dieux du folklore breton quand ils perdent une ligne dans les cailloux, ce qui, hélas, est assez fréquent. C'est toujours le plomb qui accroche. Pour éviter cela, on trouve maintenant dans le commerce des câbles spéciaux plombés qui se prennent beaucoup moins dans les rochers. Ce serait appréciable sur nos côtes pavées de mauvaises intentions. Peut-être ces nouveaux lests sont ils un peu légers, mais rien n'interdit d'en faire de plus lourds, en les allongeant quelque peu.

Pour terminer, voilà une dernière petite trouvaille, susceptible d'intéresser les traqueurs de bars, que ce soit au lancer ou à la traîne. A ma courte honte, je pense que je frappe là sur un clou déjà enfoncé... Tout le monde connaît le poisson nageur suédois Rapala. Il nage mieux qu'un vrai et n'a qu'un défaut : trop puissamment armé (3 triples) il accroche le moindre bout d'algue et ne pêche plus. Son successeur se présente un peu différemment. De forme incurvée, il n'a plus qu'un seul hameçon d'assez grande taille protégé par un petit ressort d'acier qui va de la hampe sur laquelle il est fixé à la pointe. En cas d'accrochage, l'algue glisse sur ce petit ressort, qui se referme, dégageant la pointe, sur une touche de poisson.

Ultimes recommandations du P.P. : soyez en règle pour prendre la mer. Munissez-vous du matériel ad'hoc et, on ne sait jamais, du règlement fixant la taille légale du poisson... A bon entendeur...

Mes vœux vous accompagnent.

Le P.P.



PANIQUE DANS LA CAMBUSE ou « Les Lisettes en déroute »

Le cuisinier a déclaré forfait. Seul le mousse va essayer de se souvenir d'une recette du Sud (Finistère), recette que sa Tante Lili exécutait à merveille.

- Faire un court bouillon avec 1/2 de vin blanc et 1/2 d'eau, ajouter un bouquet garni.
- Pocher les petits maquereaux (tout en les laissant fermes).
- Retirer les peaux et arêtes. Poser les filets sur un linge.
- Couvrir le fond d'une terrine de rondelles de citron (non-traités, ou lavés).
- Allonger les filets.
- Renouveler l'opération citrons - filets deux ou trois fois, suivant la quantité désirée.
- Terminer par les citrons, des grains de poivre et des aromates.
- Faire une vinaigrette très moutardée, y ajouter un peu de court bouillon.
- Mouiller jusqu'à recouvrir la préparation.
- Mettre au frigo, pendant 24 heures.
- Servir avec des pommes de terre nouvelles tièdes avec la peau.

Peu de quantités sont précisées, cela dépend de la valeur du pêcheur ou du nombre de convives...

Le mousse n'oublie pas le vin !... Horreur, il ne boit que de l'eau, mais suggère un bon muscadet (il ne se mouille pas).

Espérons qu'à la prochaine parution de la revue, notre ami, chef de cuisine, pourra nous concocter une excellente recette dans sa prose habituelle que nous apprécions tous (la prose et la recette).

QUAND LA BAIE DE DOUARNENEZ ÉTAIT ANGLAISE

C'est une histoire un peu oubliée que celle de la présence des escadres anglaises dans la baie sous la Révolution et l'Empire. A partir du Blocus Continental, de 1806 à 1813, les navires de Sa Majesté fréquentèrent plus ou moins la région. Mieux, de 1811 à 1813, ils s'y établirent en permanence. Il est vrai que la flotte franco-espagnole n'existait plus depuis Trafalgar.

Déjà le 8 mars 1800, la *Repulse*, vaisseau de 64 canons monté par un équipage de 432 hommes, s'était brisée à Trouerac sur la côte du Cap-Sizun. On en a retrouvé les débris en 1983. Un mois plus tôt, le *Jason* s'échoua sur la côte de Rostudel, vraisemblablement à Lostmarc'h. Selon la tradition locale, cette frégate anglaise fut dépecée sur place par la population, toujours en mal de bois de construction. Les noyés furent enterrés sans cérémonie à Parc ar Verret, mais son doublage en cuivre, récupéré par les autorités, fut mis à l'abri et entreposé dans la chapelle désaffectée de Sainte Marine à Morgat, où il fut volé le 22 février.

Il y avait généralement 4 ou 5 vaisseaux au mouillage sous le cap de la Chèvre, mais à l'occasion il pouvait y en avoir une vingtaine. Leurs équipages étaient relativement satisfaits de cette situation, tout au moins les matelots originaires du pays, qui étaient plus nombreux qu'on ne le pense généralement dans les rangs de la Royal Navy. Ils ne pensaient pas à s'évader, ce que firent les Hollandais ou les Danois. Ils débarquaient facilement pour venir rendre visite à leurs familles, passant facilement sous les yeux des soldats du bataillon de l'Aisne, des terriens, alors en garnison dans la presqu'île. Le sentier de Beg ar Bous était déjà connu comme lors de la dernière guerre.

Aux matelots s'ajoutaient des officiers de Marine émigrés : les trois fils Le Jar du Clesmeur, dont on signalait la présence plus ou moins sporadique chez leur père, le Chef d'Escadre Barnard Marie Le Jar, qui habitait le manoir de Treyer qu'il avait fait restaurer, et aussi celle de leurs camarades de la famille de Moellien de Plonevez-Porzay, seigneurs de Gouandour, qui étaient leurs voisins.

De même, Claude Henry de Kermadec, lieutenant aux Grenadiers Royaux de Bretagne, époux de la chatelaine de Kerhouantenan, veuve

d'un capitaine du Génie, avait une cachette dans le manoir. Son épouse avait divorcé par précaution pour conserver ses biens, ce qui n'empêcha pas sa famille de s'agrandir à la suite de ces visites. Il en résulta des difficultés administratives.

La police, sous la direction du Commissaire Chépy, s'intéressait beaucoup à la région. Les Chouans étaient aussi de la partie. Le Crozonnais Jean-Baptiste Daniel de Lignaroux, l'un des assassins de l'évêque constitutionnel Audrein, fut soupçonné en 1808 de vouloir rejoindre l'escadre anglaise. Cette surveillance ne se relâcha jamais jusqu'aux Cent Jours.

Mais ces navires avaient besoin de produits de première nécessité, leurs équipages venaient faire de l'eau ici et là sous la conduite de marins du pays. En même temps, ayant laissé la pêche à la sardine libre dans la baie, les Anglais armaient des embarcations pour se ravitailler. L'une de celles-ci, le 7 août 1813, devait chavirer sous sa drague. Ses matelots naufragés essayèrent de gagner la côte, ils y furent reçus à coups de fusils. Plusieurs furent tués, quelques-uns capturés. Le commandant anglais de la station interdit aussitôt toute pêche dans la baie et menaça de bombarder Douarnenez, Morgat étant un endroit dénué d'intérêt. Il exigea aussi la libération de tous les prisonniers. Finalement, tout s'arrangea, on lui rendit ses marins, qui avaient été bien traités d'ailleurs. Un enseigne qui faisait partie du groupe avait même été invité au mariage de la fille du maire de Crozon, le chirurgien Legros.

En plus du poisson, les Anglais se ravitaillaient en viande. Ne dit-on pas qu'il y a encore peu de temps, les familles de Telgruc ou des environs gardaient des pièces d'or à l'effigie de Saint-Georges qui avaient été échangées contre des bœufs sur pied...

Telles sont les anecdotes que nous avons pu recueillir. Il en existe certainement d'autres.

A.H.D.

Bibliographie :

L. Ogès, Le blocus des côtes bretonnes sous le 1^{er} Empire. Les Anglais dans la baie de Douarnenez, Actes du 76^e Congrès des Sociétés Savantes Rennes, 1952, p. 140-147.

ATELIER BAUDOIN ELECTRONIQUE

Poses d'antennes terrestres et satellites
Alarmes
Electronique - Electricité marine

FURUNO - RADIO OCEAN - NKE - MLR - ENAG - WISI - LOGISTY

1, rue Pierre Abelard - CROZON
Tél. 98.27.07.30 - Fax : 98.27.07.03

CRÊPES DE L'ABER

M^{me} HERY

28 bis, rue de Poulpatré - CROZON
Fabrication artisanale - Crêpes à emporter, faites main
Tél. 98.27.17.04

Ent. Robert HERY

• Plomberie • Chauffage • Sanitaire
28 bis, rue de Poulpatré - CROZON
CHAUDIERE VIESSMANN
Tél. 98.27.17.04

A. BALBOUS

- BAR
- TABAC
- LOTO

11, rue de Poulpatré
CROZON - Tél. 98.27.19.42

POINT BLEU

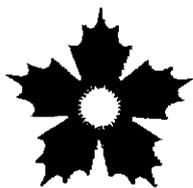
Pour VOS LOISIRS

Vente & Location de VTT,
Matériel de plongée, camping, etc.

Point Bleu, c'est 220 m²
au service de vos loisirs Plein Air
Parking

Ouvert tous les jours à partir du 15 Avril de 9h à 12h et de 14h à 19h
Bd. P. Mendès France - CROZON - 98.27.09.04
Place St-Thomas - Camaret

LE CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL



**Conservatoire
de l'espace littoral
et des rivages
lacustres**

"La protection des espèces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences.

La réalisation de ces objectifs doit également assurer l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux". (art. L.200.1 du Code Rural).

La protection de la Nature est donc inscrite dans la législation qui régit notre société. Il est du devoir de chacun d'y veiller.

Pour atteindre le but qu'ils se sont fixés, les pouvoirs publics disposent d'un certain nombre de moyens. Il s'agit surtout de protections administratives ou réglementaires (exemples : site classé ou inscrit, loi de 1976 relative à la protection de la nature, réserves naturelles...) et de protections foncières (exemples : acquisitions des départements, des associations de protection de l'environnement...). Il existe également des protections contractuelles (exemple : mesures agri-environnementales). Ces moyens peuvent être combinés entre eux.

L'action du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres relève de la méthode de la protection foncière. Le Conservatoire de l'Espace Littoral est un établissement public à caractère administratif de l'Etat qui a reçu, lors de sa création le 10 juillet 1975, mission de "mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique" (art. L.243.1 du Code Rural). Pour accomplir sa mission, l'établissement acquiert, générale-

ment à l'amiable, les espaces définis comme sensibles. Le Conservatoire de l'Espace Littoral possède également un droit de préemption en substitution du département, et le recours à l'expropriation. Toutefois, il s'avère que l'établissement n'a recours à l'expropriation que dans 7% des cas, sur l'ensemble du territoire national.

En Bretagne, le littoral se trouve être particulièrement menacé par une urbanisation rampante mitant les espèces naturelles, à tel point que seuls 30% du linéaire côtier peuvent être qualifiés de naturels, soit la plus faible partie du littoral français (39% d'espaces naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pourtant fortement urbanisée). Les grands espaces naturels y sont rares, ce qui n'est assurément pas le cas de la Presqu'île de Crozon. Le littoral crozonnais est de plus extrêmement diversifié, tant au niveau paysager qu'au niveau écologique et biologique : le littoral de l'Aulne maritime ne ressemble pas à celui de l'estuaire de l'Aber, celui de l'anse du Fret ne ressemble pas aux falaises du Cap de la Chèvre. On y retrouve des milieux aussi divers que les dunes (Aber, Pen-Hat, La Palue...), les falaises recouvertes d'une lande rase (anse de Dinan, Cap de la Chèvre...) et les falaises boisées (bois du Kador), les estuaires (Aber, Le Loc'h), les marais (Kerloc'h, Aber), les étangs d'eau douce (Kerloc'h) ou d'eau saumâtre (Le Fret, Quelern), la forêt littoral (Landevennec). Ces milieux abritent une faune et une flore exceptionnelles, rares, voire protégées : grémil prostré, rossolis, orchidées... pour les plantes ; loutre, crabe à bec rouge, engoulevent... pour les animaux. L'intervention du Conservatoire de l'Espace Littoral se justifiait donc à plus d'un titre.

En dehors des espaces acquis ou en cours d'acquisition à Argol (4,5 ha), à Roscanvel (7.257 m²) et à Camaret, l'essentiel de son effort porte actuellement sur la commune de Crozon où le cumul des zones de préemption déjà instituées avoisine les 1.100 ha, soit la plus grosse opération entreprise par cet organisme sur le littoral breton. Il y est d'ores et déjà propriétaire de 303 ha (au 30.09.93), à savoir l'estuaire de l'Aber, l'étang du Fret et l'étang de Kerloc'h, et en cours d'acquisition les dunes de l'anse de Dinan, la pointe de Dinan, les dunes de Lostmarc'h, La Palue, le Cap de la Chèvre, l'anse Saint-Nicolas et le bois du Kador.

Toutefois, l'action du Conservatoire de l'Espace Littoral ne se limite pas à l'acquisition des sites. L'intervention de l'établissement public entraîne également une ges-

tion de l'espace. Cette gestion est confiée prioritairement aux collectivités locales, ce qui est le cas à Crozon où un comité consultatif de gestion a été constitué pour secondar la municipalité dans sa nouvelle tâche. En terme de gestion, il faut tout d'abord gérer une contradiction puisque les sites sensibles, fragiles, acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral sont ouverts au public. Il ne faut donc pas qu'une nouvelle menace, plus insidieuse, perturbe le milieu naturel. Il est donc nécessaire de gérer la fréquentation par le public. Mais il est surtout nécessaire de gérer l'espace au profit de la Nature. Il nous faut pour cela connaître le site dans le moindre de ses détails afin d'évaluer ses potentialités. Il faut donc dresser des bilans ornithologique, mammalogique, botanique, halieutique... sans oublier les activités humaines présentes ou passées. C'est ce qui vient notamment d'être réalisé sur l'étang de Kerloc'h. Une fois cerné le potentiel biologique de l'espace, peut enfin commencer le véritable travail de gestion. Bien souvent, cela consiste à restaurer le site (lutte contre l'érosion éolienne des dunes, contre l'érosion anthropique sur les landes fragiles...) ou ses édifices (four à chaux de l'Aber, système de vannage de l'étang du Fret) et à organiser la fréquentation (chemin d'accès balisé, création de parcs de stationnement, mise en place d'observatoires...). Il est toutefois une gestion moins visible et moins connue du public, alors même qu'elle est essentielle, c'est celle qui consiste quotidiennement à maintenir ou à développer le patrimoine biologique de l'espace acquis. Cela peut se traduire quelquefois par des opérations de grande envergure comme la destruction de la "digue Richet" en 1981 à l'Aber afin de remettre en eau une partie de l'estuaire poldérisé. En ce cas il s'agissait de permettre aux poissons de retrouver la frayère qu'ils avaient perdue. Cette gestion quotidienne est bien souvent plus anodine (gestion des niveaux d'eau, débroussaillage et entretien, plantations...).

"Conserver, verbe actif" annonce le Conservatoire de l'Espace Littoral. La gestion est en effet le complément indispensable de l'acquisition, afin de permettre au patrimoine naturel de se développer harmonieusement. L'œuvre du Conservatoire de l'Espace Littoral se révèle être une œuvre de longue haleine à laquelle chacun se doit de participer en respectant les réglementations édictées à l'entrée des sites.

Didier Cadiou (avril 1994)

RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE SOUS-MARINE

I - CONDITIONS D'EXERCICE

Pour pouvoir pratiquer la pêche sous-marine, il faut :

- être âgé de 16 ans au moins ;
- avoir pris, sous la forme d'une déclaration écrite déposée au quartier des Affaires Maritimes, l'engagement de respecter la réglementation en vigueur.

Les membres d'une société de pêche sous-marine affiliée soit à la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins, soit (pour les étrangers) à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, sont dispensés de cette déclaration.

II - INTERDICTIONS

La réglementation de la pêche sous-marine comporte certaines interdictions :

1. - INTERDICTIONS GÉNÉRALES

Il est interdit :

- d'utiliser un appareil permettant de respirer en plongée. A ce titre, la détention simultanée d'un appareil respiratoire et d'engins de pêche sous-marine à bord d'un navire est interdite sauf autorisation spéciale délivrée par le Chef du quartier pour des motifs scientifiques notamment ;
- d'utiliser des engins de pêche dont la force propulsive des traits ou projectiles est empruntée au pouvoir détonnant d'un mélange chimique ou à la détente d'un gaz comprimé autrement que par l'utilisateur lui-même ;
- d'utiliser un foyer lumineux pour attirer le poisson ;
- d'utiliser tout engin de pêche pour la capture des crustacés et coquilles St-Jacques qui ne peuvent être pris qu'à la main ;
- de pratiquer la pêche sous-marine entre le coucher et le lever du soleil ;
- de pêcher à moins de 150 mètres des navires ou des embarcations de pêche, ainsi que des filets signalés par des balises ;
- de prendre le poisson capturé dans d'autres engins de pêche ;
- de pêcher des ormeaux et oursins par quelque procédé que ce soit ;
- de vendre le produit de la pêche ;
- de venir à proximité immédiate des personnes rassemblées pour pratiquer la baignade ou les activités connexes ;
- de pêcher plus de 6 araignées par jour et par personne.

2. - INTERDICTIONS LOCALES

Il existe des secteurs où l'exercice de la pêche sous-marine est interdit ou soumis à certaines restrictions.

Afin de connaître les limites exactes de ces secteurs, les pêcheurs sous-marins sont invités à se renseigner sur place dans les bureaux des services des Affaires Maritimes ou au siège des associations de pêcheurs sous-marins.

ENGINS DE PÊCHE AUTORISÉS A BORD DES NAVIRES DE PLAISANCE

(A.M. n° 2119 P4 du 13 Juillet 1971) Complété par Arrêté n° 7/DAM NANTES du 15.02.74)

- des lignes grées pour l'ensemble d'un maximum de 12 hameçons
 - 2 palangres munies chacune de 30 hameçons au maximum
 - 2 casiers à crustacés
 - 1 Foëne
 - 1 épuisette ou "salabre"
 - 1 trémail d'une longueur maximale de 50 mètres
- (sauf dans les estuaires et dans les eaux salées des fleuves et rivières affluant à la mer).

INTERDICTION DE VENTE DU PRODUIT DE LA PÊCHE (Loi n° 70.616 au 10 juillet 1970)



La Cabine

Vêtements marins

HOMME - FEMME - ENFANT

Royal Mer Bretagne - St-James - Le Minor

Carine - Mât de Misaine

Equinoxe - Cotten

20, quai Kador - MORGAT - 98.27.24.55

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES SUR L'IMMATRICULATION DES NAVIRES DE PLAISANCE

• Où pouvez-vous accomplir les formalités administratives pour votre navire de plaisance ?

Si votre navire fait plus de 2 tonnes ou n'est pas un navire de série approuvée :

En vous présentant dans un quartier ou une station des Affaires Maritimes.

Si votre navire fait moins de 2 tonnes :

En vous présentant dans un quartier ou une station des Affaires Maritimes ou en écrivant au :

Centre Administratif des Affaires Maritimes
Section Navires de Plaisance
B.P. 130
35408 SAINT-MALO CEDEX

• Vous venez d'acheter un navire neuf, quels sont les éléments du dossier ?

Votre dossier doit contenir :

- Facture du bateau et éventuellement du moteur.
- Attestation de construction et de jauge (fournie par le vendeur).
- Pièce d'identité.
- Justification du domicile datant de moins de 6 mois (ex. : quittance de loyer, d'assurance, de prestations sociales...).
- 2 photos d'identité pour navires de plus de 2 tonnes de jauge brute seulement.
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'acheteur (navires de moins de 2 tonnes de jauge brute et si immatriculation directe au Centre Administratif des Affaires Maritimes seulement).
- Formulaire n° 1 dûment rempli pour les navires de séries approuvées.
- Formulaire n° 2 pour les navires construits ou importés à l'unité.

• Vous venez d'acheter un navire d'occasion, quels sont les éléments du dossier ?

Votre dossier doit contenir :

- Certificat de cession.
- Le titre de Navigation (carte ou livret).
- Pièce d'identité de l'acquéreur.
- Justification du domicile de l'acquéreur datant de moins de 6 mois (ex. : quittance de loyer, d'assurance, de prestations sociales).
- 2 photos d'identité de l'acquéreur (navire de plus de 2 tonnes uniquement).
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'acquéreur (pour navires de moins de 2 tonnes de jauge brute et uniquement si le changement est fait par correspondance directement au Centre Administratif des Affaires Maritimes).
- Le formulaire n° 1 dûment rempli.

• Vous venez de changer votre moteur

Votre dossier doit contenir :

- La facture du nouveau moteur.
- Le titre de Navigation (carte ou livret).
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse du propriétaire du navire (pour les navires de moins de 2 tonnes et uniquement si le changement est fait par correspondance).
- Le formulaire n° 1 dûment rempli.

• Votre navire est détruit, exporté, passe à la navigation intérieur

Votre dossier doit contenir :

- Une attestation de destruction, d'importation, ou de passage à la navigation intérieure.
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse du propriétaire du navire (pour les navires de moins de 2 tonnes et uniquement si la formalité est faite par correspondance).
- Le titre de Navigation (carte ou livret).
- Le formulaire n° 1 est rempli uniquement dans les cases, numéro navire, nom navire, nom du propriétaire.



SERVICE ELECTRONIQUE DE NAVIGATION

Télécommunication - Télématique - Télécopieur - Radar - Sondeurs - V.H.F. - Positionneurs
Laboratoire de Réparations

Yvon LE GOFF - Gérant

Port de Plaisance - Moulin Blanc - B.P. 13 - 29281 BREST Cedex - Tél. 98.42.10.35 - Télécopie 98.41.41.33

PAMPLEMOUSSE

VETEMENTS

Femme - Homme - Enfant

Rue Alsace Lorraine - CROZON

Creeks - Diesel - Bonaventure - Redskins - Blanc-Bleu
Cap Mer - Lee Cooper - Fellino etc.

expert

TV • HI-FI • VIDEO • MENAGER
pose d'antennes terrestres et satellites

ALBERT KERMEL

Rue Jules Simon
Tél. 98.27.29.64 - CROZON

Récompense de

£ 25

(environ 200 Francs)

Au cours des prochaines années, les chercheurs britanniques travaillant dans le domaine de la Pêche vont lâcher un petit nombre de poissons marqués au moyen de **nouvelles marques distinctives électroniques**, servant à enregistrer des informations importantes sur les déplacements des poissons.

Il est essentiel qu'un nombre aussi élevé que possible de ces marques soit récupéré.

S.V.P. postez les marques et les poissons à l'adresse suivante :

- Ministry of Agriculture, Fisheries and Food
Directorate of Fisheries Research,
Fisheries Laboratory
Lowestoft, Suffolk
NR33 OHT - ENGLAND

*Nous vous remercions
de votre coopération.*

C.N.C.M.

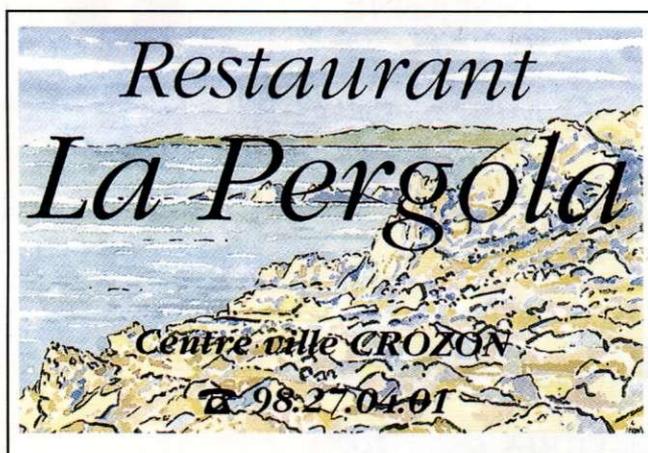
Les deux ou trois années à venir vont être déterminantes pour le Centre Nautique de Crozon Morgat.

Après une consolidation de son fonctionnement, le redémarrage de l'école de sport avec les premiers résultats prometteurs au niveau international, et la confirmation du potentiel existant pour l'organisation d'événements nautiques, le C.N.C.M. va devoir prouver sa capacité à poursuivre son développement dans un environnement économique difficile.

En 1993, malgré l'organisation du championnat du monde des 470 (plus de 3 millions de francs de retombée sur la presqu'île), le public a confirmé son intérêt pour les prestations de qualité.

Les augmentations de 12% en individuel en externat et de 49% sur la fréquentation du P.P.P. prouve, s'il en était besoin, l'utilité d'un matériel et d'un encadrement de très bon niveau. Ce sont les groupes et les comités d'entreprises qui ont le plus fait défaut et qui entraînent un résultat négatif global de -0,8%

L'accent a donc été mis dès le début de 1994 sur le développement de nos contacts avec les associations et les entreprises intéressées par nos activités. Ainsi, un poste de chargé de commercialisation à mi-temps pendant six mois a été créé et une plaquette de qualité présentant l'ensemble de nos produits vient d'être éditée. De plus, une collaboration étroite avec d'autres activités sportives a été entamée sous le label de Station Voile Mer et Nature. Les premiers résultats de ces actions se font déjà sentir et cela devrait nous permettre de mieux appréhender les trois années à venir.



pizzeria-crozon
l'océanic

*un cadre original et confortable
pour tout repas de groupe ou en tête à tête*

Plats et Pizza à emporter

24, route de Camaret - 98.270.270

ouvert toute l'année midi et soir

Crédit Mutuel
de Bretagne
une banque à qui parler

16, rue Charles Levenez
CROZON
98 27 06 25
Bureaux à
Camaret, Lanvéoc et Telgruc